

La Ville de Magog annonce la création de la Corporation des événements de Magog

Magog, le 20 octobre 2020 – Suivant sa volonté d’offrir des événements de grande envergure à la population et aux visiteurs, la Ville de Magog est fière d’annoncer la création de la Corporation des événements de Magog.

Officiellement créé depuis le 24 septembre 2020, cet organisme à but non lucratif a pour mission de contribuer au dynamisme de la ville en mettant sur pied des événements festifs et populaires. Plus précisément, la Corporation a le mandat de bonifier la programmation des événements existants (la Fête des neiges de Magog, la Fête de l’eau, la Fête nationale du Québec et la fête du Canada), d’animer le centre-ville de Magog avec différentes activités et de créer de nouveaux événements favorisant la participation et la mobilisation des partenaires du milieu événementiel de Magog.

« Travailler avec la Corporation nous permettra d’offrir des événements de plus grande ampleur pour divertir les citoyens et les visiteurs tout en continuant de faire rayonner Magog. De plus, elle servira de levier pour l’obtention de nouvelles commandites ou même de subventions gouvernementales inaccessibles auparavant », a affirmé la mairesse de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm.

« Je suis convaincue que les membres incarneront avec brio la mission que nous leur avons confiée. La venue de la Corporation des événements de Magog signifie également que la Ville passe le flambeau de l’organisation de la traditionnelle Fête des neiges de Magog. L’équipe de la Ville s’est renouvelée année après année pendant 26 ans pour organiser le plus grand rassemblement hivernal de Magog. Je félicite toutes les personnes qui, au fil du temps, ont été impliquées dans son organisation. La Corporation saura perpétuer de belle façon cette tradition magogoise », de conclure la mairesse.

Le conseil d’administration de la Corporation des événements de Magog se compose actuellement de neuf membres :

- M. Samuel Côté, président
- M. Alain Roger, vice-président
- M. Jean-François Rompré, trésorier
- M^{me} Caroline Morin, secrétaire
- M. Andy Buntic, administrateur



- M^{me} Geneviève Carrière, administratrice
- M^{me} Cynthia Descôteaux, administratrice
- M. Christian Longpré, administrateur

« Quel beau défi que de créer des occasions pour les citoyens et les touristes de vivre des expériences mémorables dans notre belle ville! Depuis maintenant deux ans que je travaille activement ce dossier et que je vais à la rencontre des autres municipalités afin de faire de cette Corporation un succès. Les membres du conseil d'administration et moi-même sommes motivés et convaincus que nous arriverons à proposer des événements exceptionnels et de grande envergure. Nous ferons de ces événements à Magog, des rassemblements importants pour tous, qu'ils soient participants, partenaires ou fournisseurs », affirme le président de la Corporation, M. Samuel Côté.

Le premier mandat de la Corporation sera d'évaluer la faisabilité de mettre en place un défilé de Noël dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

